

Dies academicus 2000

prononcé fait foi

Allocution de M. Jacques Rittener, président de l'Association du personnel de l'Université (ASPUL)

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je prends la parole. À ma connaissance c'est la première fois qu'un membre du personnel administratif et technique, le PAT pour simplifier, peut s'exprimer lors du Dies academicus depuis la fondation de l'UNIL, soit depuis 1890. Si j'ai cet honneur c'est en grande partie grâce à la loi sur l'Université de Lausanne, la LUL de 1993, qui permet au PAT de ne plus être seulement un «ramasseur de balles» mais d'être impliqué dans la partie qui se joue entre les autres membres de la communauté universitaire.

Mon propos ici n'est pas de témoigner des nouvelles orientations de l'UNIL, mais plutôt de vous expliquer, en quelques mots, quelle place le PAT a et croit avoir au sein de l'alma mater lausannoise. Comme vous le savez certainement, la communauté universitaire est formée de 4 corps: celui pour lequel l'UNIL existe, je veux parler du corps des étudiants - qui est aussi le plus important; celui des professeurs, les enseignants et dirigeants de l'UNIL; celui du corps intermédiaire, dans sa grande majorité, des chercheurs et des assistants et enfin le corps du PAT auquel j'appartiens et que je représente aujourd'hui.

Nos rapports avec les étudiants peuvent être qualifiés de bons, même si quelquefois nous ressentons de la part de l'utilisateur des services publics qu'est l'étudiant une antipathie vis à vis des fonctionnaires que nous sommes, considérés comme des empêcheurs de tourner en rond! Mais nous pensons que l'image que nous pouvons leur donner est en train d'évoluer du fait que, grâce à la LUL et à l'évolution des mentalités, nous nous sentons mieux intégrés à la communauté universitaire et que notre travail y est reconnu à sa juste valeur.

Nos rapports avec le corps intermédiaire sont très fréquents, en tous cas pour mes collègues et moi-même qui travaillons dans les facultés. Le personnel technique participe activement aux travaux de recherche et le personnel administratif doit notamment s'occuper de l'accueil et des problèmes annexes qui ne manquent pas de survenir lorsque les membres du corps intermédiaire sont des étrangers. Nous nous sentons proche de cette catégorie de personnel, car les problèmes que nous rencontrons face à la hiérarchie ou dans l'accomplissement de notre travail sont les mêmes. Il arrive même que des membres du corps intermédiaire effectuent du travail qui nous est normalement dévolu. C'est en grande partie dû à la dotation en PAT

de l'UNIL qui est la plus faible des universités complètes de Suisse. En outre, nous avons rédigé ensemble en 1992 les statuts d'une commission du personnel qui n'a malheureusement jamais vu le jour, mais nous ne désespérons pas.

Pour ce qui est de nos rapports avec le corps professoral, ils sont teintés de respect hiérarchique et d'admiration pour le savoir dont les professeurs sont les détenteurs. Outre leurs charges d'enseignement et de recherche, les professeurs assument toutes les charges dirigeantes de l'UNIL. Cela va du directeur d'institut au recteur en passant par les doyens de faculté et les présidents de commissions universitaires. Que nous soyons rattachés à la Direction administrative, au Rectorat ou aux facultés notre travail dépend en grande partie de la volonté de professeurs, ce qui nous paraît normal dans une Université.

Dans la relation professeurs-PAT, ce que l'on peut relever c'est la difficulté qu'ont les professeurs à gérer leur personnel. Cela vient, à mon avis, de deux causes principales. D'une part du flou que l'on observe à tous les niveaux de la hiérarchie, et, d'autre part, du fait que la plupart des enseignants-chercheurs qui nous gouvernent n'ont connu que le monde de l'enseignement où les rapports ne sont pas forcément ceux du monde du travail. Un directeur d'institut n'est en général pas formé à diriger une équipe et il a d'autres centres d'intérêt. Il nous paraît donc normal que cela leur pose un problème. Ce qui l'est moins c'est que les erreurs de gestion se fassent souvent à nos dépens. Ne faudrait-il pas encourager ces enseignants-administrateurs à suivre un cours au centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud!

Un autre phénomène que nous remarquons est la difficulté pour le corps professoral d'imposer des décisions à l'encontre d'un professeur, c'est à dire un de leurs pairs, même si cette décision est voulue par la majorité d'entre eux. Cette attitude, que je qualifierais de corporatiste, a des retombées négatives sur la gestion de l'UNIL - sur son image dans le public - et sur le PAT. Ce problème a d'ailleurs déjà été remarqué par deux députés du Grand Conseil. Ils ont demandé que la LUL de 93 soit corrigée afin de donner une allure plus présidentielle à la direction de l'UNIL. L'exemple de l'EPFL vient évidemment à l'esprit, mais espérons que cela n'aille pas si loin, surtout au vu de ce qui s'est passé en début d'année.

J'aimerais donner deux exemples de cette attitude:

Lors de la nomination d'un nouveau professeur, devant assumer ses charges au sein d'un institut dirigé par un autre professeur, le décanat de la Faculté s'est vite aperçu des problèmes graves qui surgissaient entre ces deux fortes personnalités. La Faculté a pris la décision suivante: elle a créé un nouvel institut pour le professeur entrant. Quelle personne s'est trouvée fort ennuyée par cette nouvelle donne? C'est l'employée d'administration de l'institut concerné qui se trouvait ainsi prise entre deux portes.

Autre exemple qui m'est personnellement arrivé, et qui se termine de manière moins négative grâce au changement d'attitude du nouveau Rectorat. Je m'occupe d'électronique dans un institut de physique. Récemment, je me suis transformé en chef déménageur afin de déplacer quelques centaines d'expériences de physique occupant une surface de 700m². Je l'ai fait avec l'aide de mes collègues mécaniciens et laborants. Après 4 semaines de travail, le déménagement était réalisé. Deux jours plus tard, on m'annonce que ce n'est pas sûr que l'institut qui devait occuper ces locaux le fasse car la Faculté de médecine bloque le projet. Grâce à l'intervention du Rectorat, qui a promis quelques millions à la Faculté de médecine, la situation s'est

débloquée et le projet sera peut-être réalisé jusqu'au prochain refus d'un professeur de libérer quelques petits mètres carrés. Les membres du PAT trouvent peu gratifiant mais surtout démotivant d'effectuer un travail qui ne sert pas à grand chose.

En ce qui concerne les rapports entre les membres du PAT, on ne peut pas dire qu'ils soient fort différents des rapports de travail dans l'industrie. Pourtant, comme je l'ai fait remarquer tout à l'heure, nous sommes séparés en deux groupes. Le personnel rattaché aux facultés et celui géré par la Direction administrative et le Rectorat. Nous pouvons remarquer depuis de nombreuses années le gonflement en effectif du personnel du centre administratif au détriment de celui des facultés, qui lui a une forte tendance à diminuer. Nous avons le sentiment de nous acheminer vers une gestion très centralisée de l'Université. Dans pareil cas, le centre ne connaît pas toujours les besoins réels des unités périphériques et ne peut agir aussi bien qu'une personne qui y travaille en permanence. Dernier exemple en date, le regroupement d'une partie de la comptabilité au niveau de la Direction administrative. Ceci a semble-t-il été rendu nécessaire par les impératifs liés à la gestion par enveloppes budgétaires. Ainsi, chaque unité budgétaire a donné une partie de sa masse salariale pour que le travail de saisie soit effectué au Service financier central de l'UNIL. Résultat: le personnel qui reste dans les unités fait une comptabilité à double et le personnel du centre accomplit un travail répétitif sans grande satisfaction, ce que semblent confirmer les nombreux renouvellements de titulaires.

Pour conclure, nous dirions que la place du personnel au sein de la communauté universitaire a considérablement évolué et que nous nous sentons mieux intégrés. Les quelques mots que je viens de vous adresser en sont un exemple. Mais il y a encore du pain sur la planche, autant du côté du PAT que du côté des autres membres de la communauté universitaire.

Avis à tous les membres du personnel administratif et technique: continuez à participer de façon toujours plus active à la vie du campus, c'est ainsi que l'on se fera connaître et reconnaître au sein de l'Université de Lausanne.